

**ARRETE N° 2021-014 SDSDU MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE
DES FORMATIONS SPECIALISEES DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE L' AISNE**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu le décret du 28 septembre 2020 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France (M. Benoît Vallet) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu l'arrêté n° 2017-006 SDSDU du 23 janvier 2017 de la directrice générale de l'ARS modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Aisne,

Vu l'arrêté n° 2017-016 SDSDU du 3 mars 2017 de la directrice générale de l'ARS modifié fixant la composition des formations spécialisées du conseil territorial de santé de l'Aisne ;

Vu les arrêtés n° 2019-008 SDSDU, n° 2019- 021 SDSDU, n° 2019-027 SDSDU, n° 2019-046 SDSDU, n° 2019-051 SDSDU et n° 2020-018 SDSDU de l'ARS respectivement du 26 février 2019, 26 mars 2019, du 3 mai 2019, du 27 novembre, du 5 décembre 2019 et du 6 novembre 2020 modifiant l'arrêté n° 2017-016 SDSDU du 3 mars 2017 de la directrice générale de l'ARS fixant la composition des formations spécialisées du conseil territorial de santé de l'Aisne ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 17 décembre 2020 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé ;

Conformément aux votes et désignations des membres délibérants du conseil territorial de santé de l'Aisne ;

ARRETE

Article 1 – L'article 2 de l'arrêté n° 2017-016 SDSDU de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé fixant la composition de la commission territoriale en santé mentale est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Au titre du collège 1 :

1a - Docteur Maud PERCQ, membre suppléant du Docteur Jean BOCHET.
1f - Joël MERCIER et Gilles TRIBAULT sont supprimés de la composition de cette commission.

Au titre du collège 2 :

Nelly GOUJON, membre suppléant de James BOURGEOIS,
Dominique JAVIER, membre suppléant de Marie-Christine PHILBERT.

Article 2 – L'article 3 de l'arrêté n° 2017-016 SDSDU de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé fixant la composition de la commission territoriale des usagers est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Au titre du collège 1 :

Joël MERCIER et Gilles TRIBAULT sont supprimés de la composition de cette commission.

Au titre du collège 2 :

Nelly GOUJON, membre suppléant de James BOURGEOIS,
Dominique JAVIER, membre suppléant de Marie-Christine PHILBERT.

Article 3 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 4 – La directrice de la stratégie et des territoires de l'agence régionale de santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 26 janvier 2021

Pour le directeur général de l'ARS et par délégation,
La directrice de la stratégie et des territoires,



Laurence Cado

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE L' AISNE
Composition du bureau
Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2021-014 du 26/01/2021

1 Président	Marc LONNOY
2 Vice-président	Patrick LESOUDARD
3 Président de la commission territoriale en santé mentale	Dr Djoudi NAIT AMARA
4 Président de la commission territoriale des usagers	Marie-Christine PHILBERT

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Au titre du collège 1 :

5 Laurent BARRET – Directeur EPSMD de l'Aisne – Prémontré	Christophe BLANCHARD, Directeur du Centre Hospitalier de Saint-Quentin (FHF)
---	--

Au titre du collège 2 :

6 Françoise Marie MONCEAUX – UNAFAM de l'Aisne	André DELEHELLE - UNAFAM de l'Aisne
--	-------------------------------------

Au titre du collège 3 :

7 Christian VANNOBEL - Conseil Régional Hauts-de-France	<i>Siège vacant</i>
---	---------------------

Au titre du collège 4 :

8 Sylvie RIGAULT - FREUDENREICH – MSA de Picardie	Christine HOET – CAF de l'Aisne
---	---------------------------------

Au titre du collège 5 :

9 Dr Jean-François BOUTELEUX	<i>Pas de suppléance</i>
------------------------------	--------------------------

Avec voix consultative au sein du bureau : deux membres élus en CTS pour les représenter au sein du collège 3 de la CRSA :

- Docteur Jean-Brice GAUTHIER
- Eric LAGARDERE

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE L' AISNE
Commission territoriale en santé mentale
Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2021-014 du 26/01/2021

Président : Dr Djoudi NAIT AMARA

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

1	Dr Jean BOCHET - Président CME Hôpital Privé Saint-Claude à Saint-Quentin (FHP)	Dr Maud PERCQ, Présidente de la CME de la Clinique de la Roseraie à Soissons (FHP) (nouveau)
2	Dr Djoudi NAIT AMARA - Président CME EPSMD de l'Aisne (FHF)	<i>Siège vacant</i>

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

3	Jérôme PASSICOUSSET – Directeur général du Groupe Ephese - Aisne (GEP SO)	Damien CONTESSE – Directeur général Fondation Savart à Saint- Michel (URIOPSS HDF)
4	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

5	Françoise SERAIN – Croix-Rouge Française	Angélique SECLEPPE – Groupe associatif SIEL BLEU
	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

d) Représentants les professionnels de santé libéraux dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

6	Dr Philippe TREHOU	Dr Pierre-François ROBACHE
---	--------------------	----------------------------

e) Représentant des internes en médecine

8	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
---	---------------------	---------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

9	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant (nouveau)</i>
10	Dr Laurence BOURGEOIS (MSP de Jaulgonne)	Claire INGELAERE (MSP la Faiencerie de Sinceny)

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

11	Louis TEYSSIER (FNEHAD)	Bertrand GALLOO (FNEHAD)
----	-------------------------	--------------------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

12	Dr Damien LECUYER – Vice-Président du Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM) Hauts-de-France	Dr Emmanuelle LECUYER – Conseiller - Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM) Hauts-de-France
----	---	--

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

13	Jean-Luc QUENNELLE – UFC Que Choisir	Brahim KROUCHI – UFC Que Choisir
14	James BOURGEOIS - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne – PA	Nelly GOUJON - Union Départementale des Retraités CGT de l'Aisne - CDCA de l'Aisne – PA (nouveau)
15	Françoise Marie MONCEAUX – UNAFAM de l'Aisne	André DELEHELLE - UNAFAM de l'Aisne
16	Marie-Christine PHILBERT - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne - PH	Dominique JAVIER, le Fil d'Ariane, CDCA de l'Aisne – PH (nouveau)

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

17	Christian VANNOBEL - Conseil Régional Hauts-de-France	<i>Siège vacant</i>
18	Bernadette VANNOBEL, Conseillère départementale	<i>Siège vacant</i>
19	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

20	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
21	Sylvie RIGAULT - FREUDENREICH – MSA de Picardie	Christine HOET – CAF de l'Aisne

FORMATIONS SPECIALISEES du CONSEIL TERRITORIAL DE L' AISNE
Commission territoriale des usagers
Tableau consolidé suite à l'arrêté modificatif n° 2021-014 du 26/01/2021

Président : *Siège vacant*

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

1	Laurent BARRET – Directeur EPSMD de l'Aisne – Prémontré	Christophe BLANCHARD, Directeur du Centre Hospitalier de Saint-Quentin (FHF)
2	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
3	<i>Siège vacant (nouveau)</i>	<i>Siège vacant (nouveau)</i>

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

4	Patricia BOCQUET – AEMTC	Philippe COCHET – APF France Handicap
5	Jean-Luc QUENNELLE – UFC Que Choisir	Brahim KROUCHI – UFC Que Choisir
6	Bernard COLAS - UNAPEI	Anny PIGNIGNOLI – APEI de Soissons « les papillons blancs »
7	James BOURGEOIS - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne – PA	Nelly GOUJON - Union Départementale des Retraités CGT de l'Aisne - CDCA de l'Aisne – PA (<i>nouveau</i>)
8	Marie-Christine PHILBERT - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aisne - PH	Dominique JAVIER, le Fil d'Ariane, CDCA de l'Aisne – PH (<i>nouveau</i>)
9	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

10	Bernadette VANNOBEL, Conseillère départementale	<i>Siège vacant</i>
11	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

12	Sylvie RIGAULT - FREUDENREICH – MSA de Picardie	Christine HOET – CAF de l'Aisne
----	---	---------------------------------